

Vivre dans une commune rurale : des effets sur le départ ou le non-départ en séjour collectif ?

Éditorial

Libres enfants des champs

S'il est une inégalité flagrante dans nos sociétés c'est bien celle qui existe entre celles et ceux qui partent en vacances, et ceux qui n'y ont pas droit ou qui ne l'envisagent pas. Pour la première fois, l'Ovlej a mené une étude commandée par la JPA et la MAIF pour tenter de mesurer s'il y avait une différence non pas économique mais géographique sur les départs en vacances collectives pour les enfants et les jeunes qui vivent en milieu rural, en comparaison à leurs homologues urbains.

Si l'on s'en tient à une vision hygiéniste de l'intérêt du départ en séjour collectif, on peut questionner son intérêt pour des enfants et des jeunes vivants en milieu rural. Et pourtant. Il convient tout d'abord de se défaire d'une représentation bucolique du milieu rural qui dans une définition de *villes de – de 3 500 habitants*, offre une réalité très diverse sur le territoire. Ainsi un certain nombre de ces villes-villages sont parfois plus proches d'une culture urbaine bordé de zones commerciales que d'un territoire où il fait bon gambader dans les champs. Enfin, l'intérêt de vivre des séjours collectifs dépasse largement, on le sait, le fait de retrouver un bon état de santé général. L'apprentissage du vivre-ensemble, de la coopération, de la collectivité, l'importance de la rencontre, de la découverte de nouvelles activités sont pour l'enfant et le jeune quel que soit son territoire géographique, des expériences qu'il est utile de vivre. Le séjour collectif est sûrement aussi une des réponses aux problématiques d'isolement que connaissent les territoires ruraux. Et c'est d'ailleurs confirmé par cette enquête au regard des arguments et des appréciations donnés par les familles dont un enfant a vécu un séjour.

Une fois levés les freins financiers et la question de la confiance dans l'encadrement du séjour, il est à noter que les familles établies en milieu rural prennent davantage en compte le choix de l'enfant dans son projet de vacances. Et les jeunes ruraux choisissent plus souvent que les citadins des séjours courts toujours selon notre enquête. Un autre résultat qui apparaît contre-intuitif est celui d'un besoin de garde plus important pointé par les familles vivant en milieu rural, avec 5 points d'écart par rapport aux jeunes résidents à la ville.

Aussi, cette première étude, conduite sur un panel relativement étroit a le mérite de participer à l'ouverture d'un chantier de connaissance récent sur la géographie de l'éducation. Car « *s'il faut tout un village pour élever un enfant* », dit le proverbe... Cela implique de s'intéresser à tout ce qui contribue à la réussite d'un élève (le quartier, les bibliothèques, les associations présentes sur le territoire...), à tout ce qui a trait à l'éducation en dehors de l'école, autrement dit, cela passe par l'auscultation d'un paysage éducatif...

Dans ce paysage, les séjours collectifs continuent de tenir une place à part dans l'expérience de vie des enfants et des jeunes. Une expérience qui peut permettre de la rencontre et du partage, en toute sécurité, entre ceux des villes et ceux des champs.

Laurent Bernardi, Vice-Président de l'Ovlej

Ce Bulletin présente une partie des résultats de l'enquête exploratoire « Départs en séjours collectifs et publics vivant en zone rurale ». Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une action favorisant le départ en vacances collectives de jeunes résidant sur un territoire rural, portée en partenariat par la MAIF et Partir et Devenir. Divers partenaires ont participé à la construction de l'enquête et à sa diffusion.

Le lieu de résidence des familles a-t-il des effets sur les choix concernant les départs en vacances ? Les enquêtes statistiques sur le sujet nous permettent de répondre par l'affirmative à cette question, montrant notamment une moindre mobilité vacancière pour les habitants des communes rurales. Qu'en est-il concernant les départs en séjours collectifs ? Existe-t-il des freins spécifiques à l'inscription sur ces territoires ? Pour ceux qui ont la possibilité de partir, les choix et les expériences seront-ils différents ?

Peu de données existent pour répondre à ces questions. En complément d'une action favorisant le départ des jeunes ruraux en séjours collectifs, la MAIF et Partir et Devenir ont sollicité l'Ovlej pour recueillir de premières informations. **Ce Bulletin présente les principaux résultats de cette enquête exploratoire menée durant le second semestre 2022, auprès de parents d'enfants âgés de 6 à 17 ans.** Plus de 1 300 familles ont pris le temps de répondre au questionnaire. L'analyse nous permet à la fois de poser quelques constats, et de se questionner de manière plus précise sur les freins et/ou leviers aux départs.

Des mobilités vacancières différentes selon les zones de résidence des familles

En 2020, l'Ovlej publie les résultats de son premier Baromètre sur les vacances, mené avec le Crédoc. Les résultats montrent que les personnes habitant dans une commune rurale de moins de 2 000 habitants ont moins de chance de partir en vacances que les autres. En 2019, 57 % d'entre eux ont bénéficié d'au moins un départ d'au moins quatre nuits consécutives, soit 6 points de moins qu'en moyenne générale (63 %). Ainsi, si les inégalités aux départs en vacances sont souvent expliquées en premier lieu par les réalités économiques des foyers, il ne s'agit pas du seul facteur influant sur le départ ou le non départ durant les vacances.

Ce constat d'une moindre mobilité vacancière dans les territoires ruraux s'observe également pour les séjours collectifs de mineurs, organisés durant les temps de vacances (colonie de vacances, mini-camp, camp scout...). Toujours en 2019, avant que la crise sanitaire liée à la Covid-19 ne s'installe en France, parmi les jeunes âgés de 5 à 19 ans étant parti au moins une fois en vacances dans l'année, seulement 28 % de ceux vivant dans une commune rurale ont profité d'un départ en séjour collectif. Pour ceux vivant dans une commune de 20 000 à 100 000 habitants, cette proportion atteint les 40 % (soit 12 points de plus).

Les résultats de la deuxième édition du Baromètre, réalisé deux ans plus tard (2021), montrent avant tout les effets de la crise sanitaire, avec une baisse des taux de départs en vacances pour toutes les catégories de population. Ils montrent également que les inégalités aux départs s'aggravent.

Concernant les séjours collectifs, on y ap-

prend que les habitants des communes rurales sont les moins favorables aux départs en séjours collectifs : seulement 49 % d'entre eux considèrent que partir en séjour collectif entre 11 et 14 ans est une chance pour un enfant, même s'il peut partir en vacances en famille. C'est 4 points de moins que la moyenne et 13 points de moins que pour les habitants des plus grandes villes (100 000 habitants et plus).

Ces indicateurs questionnent les habitudes vacancières des résidents des communes rurales. En 2022, la MAIF et Partir et Devenir s'associent autour d'un projet ayant pour objectif de favoriser le départ en vacances collectives des enfants et des adolescents vivant dans un territoire rural. Quatre projets primés se sont vu attribuer des dotations financières pour la mise en œuvre de départs en séjours à destination du public ciblé. En complément de ces départs, les deux partenaires posent le souhait de mieux comprendre les expériences de départs en séjours collectifs ainsi que les freins à l'inscription de ces publics. Ils sollicitent ainsi l'Ovlej afin de mettre en œuvre une enquête exploratoire.

Départs en vacances en 2019

63 % des Français

57 % des habitants des communes rurales

77 % des habitants de l'agglomération parisienne



Encadré méthodologique

L'enquête exploratoire est une méthode utilisée pour étudier des problématiques qui ne sont pas clairement définies ou sur lesquelles peu de données existent. Elle sert souvent à mieux connaître un contexte afin, potentiellement, de mettre en œuvre d'autres types d'enquêtes centrées sur des questions précises.

Durant le second semestre 2022, une enquête exploratoire a été menée par l'Ovlej. Un questionnaire en ligne, à destination de parents d'enfants âgés de 6 à 17 ans, a été diffusé par différents partenaires de l'enquête entre le 15 septembre et le 9 décembre. Ce questionnaire a également été transmis aux familles ayant bénéficié de l'aide « colo apprenante » (via la plateforme de la JPA gérant les individuels) pour le départ d'un de leur enfant durant l'été 2022. Les résultats des deux premières enquêtes (2020 et 2021) portant sur l'évaluation de ce dispositif montraient en effet une sur-représentation des publics ruraux sur ce dispositif par rapport aux séjours non labellisés.

1 377 parents ont répondu à l'enquête. Parmi eux, 57 % vivent dans une commune de moins de 3 501 habitants (limite retenue dans ce projet pour parler de communes rurales). La majorité des répondants (85 %) indique avoir déjà inscrit au moins un de leur enfant en séjour collectif (en 2022 ou avant). Cette enquête exploratoire n'a donc pas permis de récolter un grand nombre de réponses de familles n'ayant jamais fait l'expérience des départs en séjours collectifs d'un de leur enfant (15 % des répondants, soit 203 questionnaires seulement).

Partir en séjour collectif : une expérience positive !

85 % des répondants déclarent qu'au moins un de leur enfant est déjà parti en séjour collectif (colonies de vacances, camps de scoutisme, mini-camps, séjours sportifs, culturels ou linguistiques), et cela majoritairement durant les vacances d'été et/ou d'automne 2022. **Sur cette dernière année, il s'agissait, pour 38 % des enfants et des adolescents, d'un premier départ en séjour collectif** (ce taux est de 42 % pour les bénéficiaires des séjours « colos apprenantes » et de 25 % pour ceux étant partis sur un autre type de séjour).

Parmi l'ensemble des familles ayant déjà connu une expérience de départ d'un de leur enfant en

séjour collectif, 57 % résident dans une commune rurale, le public cible de cette enquête, et 43 % vivent dans une commune de plus de 3 500 habitants.

Le lieu de résidence ne semble pas avoir d'effet sur la manière dont est vécu le séjour collectif. La quasi-totalité des parents (97 %) dont un des enfants est parti durant les vacances 2022 se déclarent satisfaits du séjour. Et 94 % des enfants et des adolescents concernés souhaitent repartir en séjour collectif.

Dans le questionnaire, il était également demandé aux parents ce que le séjour a apporté à l'enfant, de leur point de vue et/ou de celui de l'enfant. Près de 860 parents ont répondu à cette question ouverte (texte libre). L'analyse des ré-



ponses fait ressortir trois principaux apports : l'acquisition d'autonomie, le fait de découvrir (des personnes, des lieux, des activités, etc.), et la pratique de diverses activités.

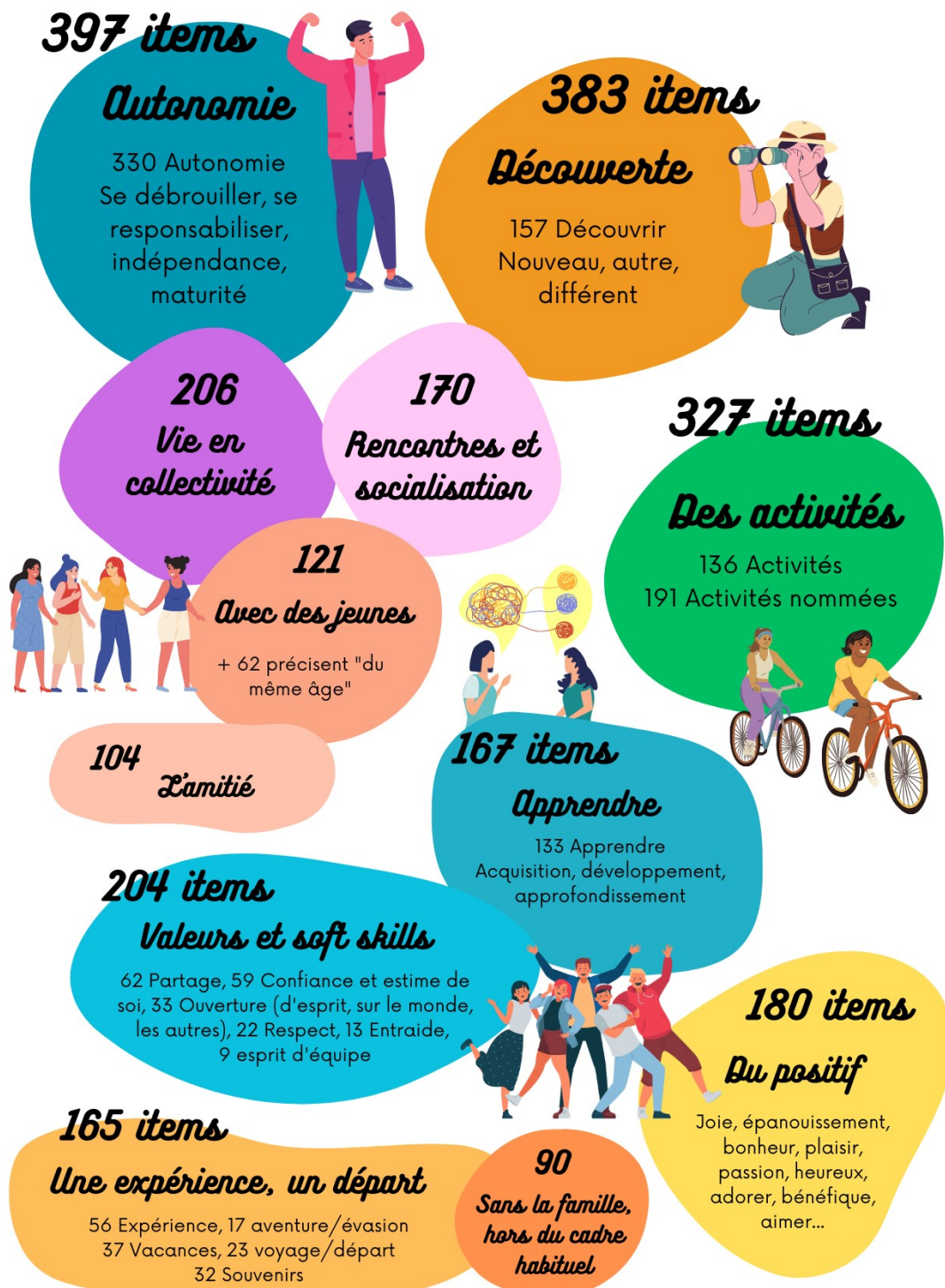
Comme nous pouvons le voir dans l'illustration ci-dessous, deux autres « blocs » se distinguent : le premier autour du collectif, avec la vie en collectivité, les rencontres et la socialisation, ainsi que la dimension amicale ; la deuxième autour de ce qui va être développé par les jeunes. Il peut s'agir de

nouveaux apprentissages ou du renforcement de certaines compétences, mais également de valeurs et soft skills développées au sein des séjours (confiance en soi, ouverture...).

Enfin, un dernier « bloc » s'axe sur ce qu'est le séjour : une expérience et/ou un départ en s'éloignant du cadre familial, expérience qui est traduite par de nombreux termes positifs tels que la joie, le bonheur, l'épanouissement.

Qu'est-ce que ce séjour a apporté à l'enfant ?

859 parents dont l'enfant est parti en séjour collectif en 2022 ont répondu.



Vivre dans une commune rurale : quels effets sur l'inscription en séjour collectif ?

Si les ressentis sur une expérience en séjour collectif ne se différencient pas selon le lieu de résidence de la famille, ce n'est pas le cas des choix qui mènent à une inscription. En effet, les tests statistiques montrent des dépendances d'une part sur le type de séjour, d'autre part sur les raisons à l'inscription.

Encadré méthodologique

Le test du khi-deux indique si deux variables sont liées ou pas. Autrement dit, dans cette enquête, ce test statistique nous a permis de vérifier si le fait de vivre dans une commune rurale exerce une influence sur les expériences de départs en séjours collectifs.

Pour les enfants et adolescents partis en séjour collectif en 2022, il était demandé le type de séjour. Près de la moitié des jeunes (47 %) sont partis en colonie de vacances, 27 % ont profité d'un court séjour (pour 15 % organisé par le centre de loisirs et pour 12 % par un autre organisme), 17 % d'un séjour sportif ou culturel, 6 % sont partis en camp scout et enfin 3 % ont bénéficié d'un séjour linguistique (qu'il soit organisé en France ou à l'étranger).

Les tests statistiques révèlent que les familles vivant en milieu rural ont plus souvent choisi que les autres des séjours courts (moins d'une semaine). En effet, 32 % des jeunes vivant dans une commune rurale (moins de 3 501 habitants) sont partis sur un mini-séjour (quel que soit l'organisateur), tandis que ce n'est le cas que de 20 % des jeunes ne résidant pas en milieu rural. Un écart de 12 points s'observe donc sur cette modalité. L'enquête menée ne permet pas d'expliquer les raisons de ces choix. Diverses hypothèses peuvent être posées : une offre plus importante sur ce type de séjour en milieu rural ou une offre moins diversifiée sur ces territoires ? Une crainte plus grande des familles à faire partir leurs enfants sur des séjours longs ? En lien avec une moindre habitude de mobilité vacancière ? Des organisateurs de séjours longs moins implantés

sur des territoires ruraux et donc une information moins présente pour les familles ?

Toujours pour ces jeunes partis en séjour collectif en 2022, les parents étaient interrogés sur les principales raisons qui les ont convaincus d'inscrire leur enfant. Quatre modalités de réponses récoltent chacune des taux supérieur à 25 % :

- Offrir à mon enfant des vacances avec des jeunes de son âge : 48 %,
- Une demande, une envie de mon enfant de partir en colo : 37 %,
- Une ou des aides financières : 35 %,
- Permettre à mon enfant de partir en vacances : 33 %.

Parmi l'ensemble des modalités de réponses, trois sont dépendantes au test du khi-deux, montrant ainsi des influences du lieu de résidence sur les raisons à l'inscription. **Deux réponses ont ainsi été plus souvent cochées par les habitants des territoires ruraux : le fait d'inscrire son enfant sur une demande ou une envie de sa part, et un besoin de garde.**

40 % des parents vivant dans une commune de moins de 3 501 habitants indiquent que la prise en compte du souhait de leur enfant à partir a été une des principales raisons à l'inscription en séjour collectif, contre 33 % des familles vivant dans un autre territoire (soit 7 points d'écart). Quant au besoin de garde comme principale raison à l'inscription en séjour collectif, il n'a été que peu coché par l'ensemble des répondants (cette modalité se place en huitième position sur onze). Pour autant, cette proposition a plus souvent été sélectionnée par les habitants des territoires ruraux : 12 % d'entre eux contre 7 % seulement pour les autres parents (soit 5 points d'écart).

A l'inverse, la proposition « permettre à mon enfant de partir en vacances » a plus souvent été cochée par les habitants ne vivant pas dans une commune rurale. C'est le cas pour 37 % d'entre eux (et même 40 % pour les bénéficiaires du dispositif « colo apprenante » vivant dans ces territoires), contre 30 % pour les territoires ruraux (soit 7 points d'écart).

Départs en mini séjour



32 %

des jeunes vivant dans une commune rurale



20 %

des jeunes vivant dans un autre type de commune

RAISONS A L'INSCRIPTION

Une demande ou envie de mon enfant



Un besoin de garde



Permettre un départ en vacances



Les freins à l'inscription en séjour collectif

Après avoir exploré les expériences de départs en séjours collectifs et les choix menant à l'inscription, penchons-nous maintenant sur les facteurs freinant, voire empêchant l'inscription sur ce type de vacances.

Encadré méthodologique

Seulement 15 % des répondants (soit 203 personnes) n'ont jamais inscrit un de leur enfant en séjour collectif. Cette faible proportion ne permet pas de mesurer les écarts selon les lieux de résidence de manière fiable. Elle interroge d'ailleurs sur la manière de « toucher » ce public pour qu'il trouve un intérêt à répondre à une enquête spécifiquement centrée sur une expérience que les familles ne connaissent pas. La comparaison avec les données du Baromètre 2021 sur les raisons à la non-inscription en séjour collectif (en page suivante) nous montre d'ailleurs que les personnes défavorables à ce type de vacances sont sous-représentées dans cette enquête exploratoire.

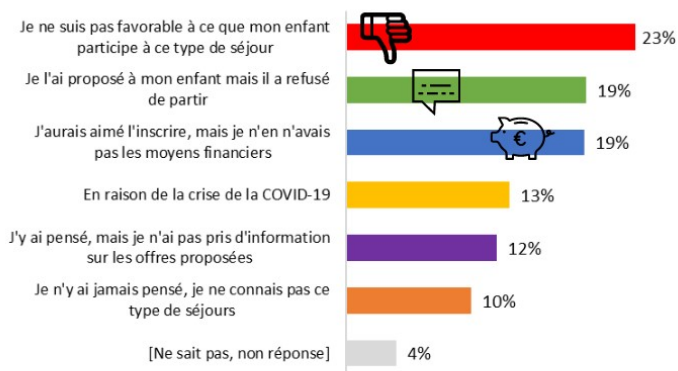
Rappelons d'abord que, pour les familles dont l'un des enfants est parti en séjour collectif en 2022, 37 % indiquent comme principale raison à l'inscription une envie de l'enfant et 35 % le fait d'avoir pu bénéficier d'une aide financière.

Lorsque l'on interroge les parents n'ayant jamais fait partir un de leur enfant en séjour collectif sur la principale raison à cette non-inscription, les items qui se placent sur le podium sont **le manque de moyen financier (pour 23 % des répondants)**, et **le refus de l'enfant de partir (21 % des réponses)**. Nous retrouvons donc dans ces réponses les deux premiers leviers ou freins (selon les expériences des familles), déjà connus (car mis en lumière par d'autres enquêtes), pour les familles portant un intérêt aux séjours collectifs.

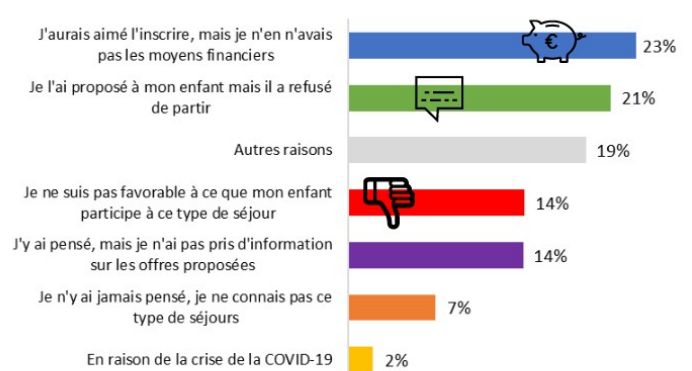
Pour cette question, le choix avait été fait de reprendre à l'identique une des questions du Baromètre 2021. Les résultats de cette enquête, menée auprès d'un échantillon représentatif de la population française, montraient en premier lieu

Pour quelle raison principale aucun de vos enfants n'est parti en séjour collectif ?

Baromètre 2021 Ovlej/Crédoc



Enquête exploratoire 2022



une opinion défavorable envers les séjours collectifs (voir illustration ci-dessus). Suivait le refus de l'enfant et le manque de moyen financier.

De manière plus globale, ces résultats montraient que les parents favorables à un départ de l'enfant étaient finalement majoritaires, mais que divers freins venaient empêcher une inscription (financier, parole de l'enfant, Covid-19 ou autres raisons « bloquant » la prise d'information). Notons que dans l'enquête exploratoire 2022, certains parents mentionnent l'âge de l'enfant comme frein au départ, ce dernier étant jugé « trop jeune » pour partir seul (dans la modalité « autres raisons »).

Le frein financier arrive donc en première position dans cette enquête exploratoire qui a très certainement retenue l'intérêt, en premier lieu, de parents s'intéressant à ce mode de vacances collectives (voir encadré méthodologique en page 6). **Notons que parmi les répondants n'ayant jamais inscrit un de leur enfant en séjour collectif, 70 % indiquent ne disposer d'aucune aide financière aux départs en vacances de leurs enfants.** Cette proportion n'est « que » de 47 % pour les familles dont au moins un des enfants est déjà parti en séjour collectif (hors aide « colo apprenante »), ce qui représente 23 points d'écart.

Pour autant, il serait très certainement regrettable de ne s'intéresser qu'à la dimension financière. Il a été demandé aux parents qui n'avaient pas inscrit leur enfant en séjour collectif en 2022 (qu'il n'y ait jamais eu d'expérience de départ collectif ou une ou des expériences antérieures à cette année-là), ce qui pourrait les convaincre, ou convaincre leur enfant, d'un premier ou d'un nouveau départ en séjour collectif. Près de 200 parents ont pris le temps de répondre à cette question ou-

verte (texte libre) en quelques lignes, dont 129 n'ayant jamais inscrit un de leur enfant en séjour collectif.

Pour ces derniers, quatre thématiques reviennent de manière récurrente dans les réponses : l'envie de l'enfant, le prix, les questions autour de la sécurité de l'enfant et les activités ou destinations proposées. **L'un des principaux leviers (au regard du nombre de réponses) serait donc de convaincre l'enfant, notamment en lui offrant la possibilité de partir avec des amis.** Signalons que quelques parents (très peu nombreux) citent la peur de leur enfant de partir seul, de se séparer de la famille. La question des activités proposées peut être, au sein de certaines familles, un des moyens de convaincre l'enfant de partir.

Pour les parents n'ayant jamais fait partir l'un de leur enfant en séjour collectif et s'intéressant à ce mode de séjour, la question de la sécurité arrive en troisième position. Notons qu'elle n'apparaît pas du tout dans les réponses de ceux ayant déjà fait partir l'un de leur enfant avant 2022. Le besoin de rassurance semble donc directement lié à une méconnaissance, du fait d'une inexpérience. **Cette thématique se traduit principalement au travers de questionnements sur les qualifications des équipes encadrantes.**

Si ces réponses spontanées donnent quelques premières informations, les raisons qui expliquent la non-inscription en séjour collectif et, surtout, les leviers qui permettraient de déclencher une inscription, demanderaient à être creusés dans une enquête spécifique. Celle-ci pourrait permettre de comprendre de manière plus fine à la fois les freins venant des jeunes et ceux venant des adultes.



Vivre dans une commune rurale et partir en colo : une envie de l'enfant et des séjours courts

Cette première enquête s'axant sur les effets du lieu de résidence quant aux départs en séjours collectifs a permis d'explorer un domaine encore peu étudié.

De nombreuses familles qui ont inscrit un de leur enfant en séjour collectif durant les temps de vacances se prêtent volontiers au jeu du questionnaire, tout particulièrement lorsqu'elles ont bénéficié d'aides financières au départ et/ou qu'il s'agissait d'un premier départ de leur enfant. En revanche, recueillir des informations concernant les familles éloignées des séjours collectifs au travers d'une enquête quantitative n'est pas aisé. C'est un des premiers enseignements de cette enquête exploratoire, qui pourra amener à une réflexion sur les méthodologies les plus pertinentes pour cibler les familles n'ayant jamais fait l'expérience d'un départ d'un de leur enfant en séjour collectif.

L'enquête exploratoire posait donc la question des spécificités des publics vivant en territoires ruraux. Concernant les familles ayant inscrit un de leur enfant en séjour collectif en 2022, **ces premiers résultats nous indiquent que les conditions d'inscription en séjour collectif peuvent différer selon le lieu de résidence des familles.** En revanche, l'expérience du départ (positive

dans la majorité des situations) semble, elle, relativement similaire quel que soit le lieu de résidence (que ce soit sur la satisfaction des parents, l'envie de repartir de l'enfant ou les apports du séjour).

Les premiers constats portant sur des comportements différenciés demanderaient à être creusés dans de nouvelles enquêtes pour en comprendre les raisons ou les causes. Deux points ressortent particulièrement des analyses.

En lien avec le processus d'inscription, la demande ou l'envie de partir en colo provenant de l'enfant se révèle plus souvent comme une des principales raisons à l'inscription pour les familles résidant dans une commune rurale. C'est également le cas pour le besoin de garde, bien qu'il ne concerne qu'une faible proportion des familles.

Quant au choix du séjour, les statistiques révèlent une sur-représentation des séjours courts pour les enfants et les adolescents vivant dans une commune rurale, par rapport aux autres.

Pour les familles n'ayant jamais inscrit un de leur enfant en séjour collectif, le panel de répondants ne nous permet pas de mettre en lumière des distinctions selon le lieu de résidence concernant les freins à l'inscription. Les résultats globaux font écho à ceux de précédentes enquêtes. Donner

envie à l'enfant de partir en colo (notamment en lui proposant un départ avec un ami) et bénéficier d'une aide financière seraient les deux principaux leviers au départ, pour les parents favorables aux séjours collectifs.

Retrouvez la synthèse de cette enquête exploratoire sur le site www.ovlej.fr, ainsi que l'ensemble des Bulletins publiés par l'Observatoire.

L'envie de partir en colo de l'enfant

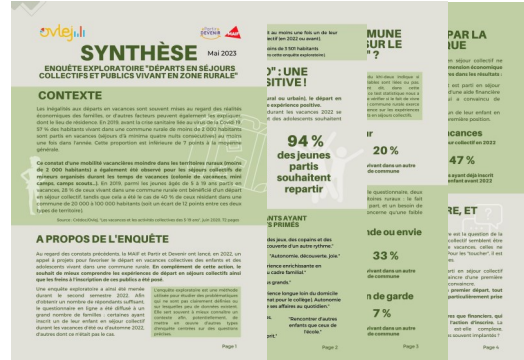


Une des principales raisons à l'inscription pour 37 % des parents en 2022 (et même 40 % pour les communes rurales)

L'un des premiers leviers à une première inscription pour les parents favorables au départ.



Partir avec un ami : une des manières de faire naître l'envie de partir



Prolonger la recherche ?

Certains des constats mis en lumière dans cette enquête exploratoire s'inscrivent, de manière plus globale, dans des questionnements concernant les familles n'ayant pas ou peu recours aux séjours collectifs (quel que soit leur lieu de résidence). Cette population est mal connue, la majorité des études sur les accueils collectifs de mineurs cible en effet, en général, les publics qui fréquentent ce type d'accueils.

Comment convaincre les jeunes d'un premier départ en séjour collectif, dans une société où la norme est le départ en vacances avec les parents ? Pourquoi certaines familles semblent accorder plus d'importance à la prise en compte des souhaits des enfants pour occuper leur temps vacancier et comment cela se met-il en place dans les familles ? Hors aspect financier, pourquoi certaines familles arrivent à passer d'un intérêt pour ce type de séjour à une inscription, lorsque ce n'est pas le cas d'autres ? La recherche d'information pour un premier départ est-elle complexe ? L'est-elle plus dans certains territoires, notamment ceux où les organisateurs sont moins implantés ? De nombreux organisateurs souhaiteraient que les familles aient une meilleure connaissance de ce qu'apportent les séjours collectifs aux enfants et aux adolescents, pour favoriser les souhaits de départs. Pour autant, la question de « l'utilité » n'apparaît pas dans les réponses pour être convaincu d'une première inscription. Est-ce alors un réel levier pour de potentiels primo-partants ? Quel est ou quels sont, finalement, le ou les facteurs qui joueront le plus grand rôle dans le passage d'un intérêt pour les séjours collectifs à une inscription ? Et diffèrent-ils fortement selon les facteurs socio-démographiques des familles, dont le lieu de résidence ? Tout autant de questions sur lesquelles nous manquons aujourd'hui d'informations et qui pourraient être très intéressantes à explorer dans le cadre d'études nationales !

Retrouvez tous les Bulletins de l'Ovlej sur le site www.ovlej.fr

Directeur de publication : Laurent Bernardi
 Rédactrice : Natacha Ducatez
 Réalisation des illustrations sur Canva

Ovlej
ovlej@ovlej.fr
 7 rue Pérignon, 75015 Paris
 Association constituée de :